

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE. JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 19 DECEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS et BOTTINES de **CAOUTCHOUC**, pour DAMES et MESSIEURS, MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

**Depot americain de Caoutchouc,**

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Séchées du sousigné.

15,000 paires de Souliers communs de Caoutchouc, de bonne qualité, — style originale, — pour D. moiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2-10d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelées Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Depot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille, Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.

EN VENTE.

**LE CALANDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,**

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. Neilson. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de *L'Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent,

UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un

TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie ; J. T. Brousseau ; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s. — Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d. — Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 23 novembre, 1849



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à l'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal.

9 novembre, 1849.

**COURS DE CHIMIE.**

LA demande de plusieurs étudiants en médecine et autres personnes, le soussigné donnera chez lui un **COURS DE CHIMIE** étendu et accompagné d'un grand nombre d'expériences intéressantes. Le cours commencera le 1er Décembre. Ceux qui désirent y assister sont priés de s'adresser à lui au plutôt pour connaître les conditions.

N. AUBIN.

No. 11 rue Lamontagne.

Québec, le 23 Novembre 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

**ATTENTION !!**

LE Soussigné ayant obtenu des *Autorités Ecclesiastiques* le droit exclusif de publier le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, avec la Rubrique de l'Eglise, et ayant déposé suivant la loi, copie de son Calendrier dans les bureaux du Régistrateur Provincial, donne avis qu'il a obtenu un privilège pour l'impression de ce Calendrier, et que quiconque copiera ou imprimera un Calendrier ou Almanach, avec la Rubrique laïque pour les célébrations religieuses de l'Eglise, sera poursuivi aux rigueurs de la loi, comme contrefacteur.

STANISLAS DRAPEAU.

Québec, 23 Nov. 1849.

**UNE INSTITUTRICE DEMANDÉE.**

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre affranchies.

3 Déc. 1849.

**BANQUE DE QUÉBEC.**

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de 2 p. 0/0 sur le fonds capital de cette banque, pour le semestre courant, est arrêté de ce jour et sera payable le ou après le CINQ décembre prochain.

Par ordre,

NOAH FREER

Caissier.

Québec, 9 novembre 1849.

**G. TALBOT.**

Avocat. Stabli son bureau au No. 53 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. — 4 mai, 1849.

L'AMI DE LA RELIGION DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 19 DÉCEMBRE, 1849.

W. L. McKenzie et L. J. Papineau.

PAPINEAU AGITAIT-IL LE CANADA POUR LA RÉVOLTE.

Quand le *Libérateur* du Canada s'entend reprocher de temps à autres son manque de courage il répond qu'il était opposé à la violence, et qu'il conseillait au peuple de se soumettre ou de fuir aux Etats Unis. Le 14 de mars, 1848, dans la chambre d'assemblée, il se plaignit de ce que des membres l'avaient appelé "bas et servile courtisan," ajoutant :

"Quand l'Angleterre empiéta sur nos droits s'empara de nos revenus et les distribua d'une manière inconstitutionnelle, et foula aux pieds les premiers principes de gouvernement responsable, je conseillai au peuple de prendre tous les moyens possibles pour rendre la conservation de la colonie onéreuse à la mère-patrie, de manière à l'obliger à nous rendre justice. J'ai conseillé le refus des subsides le plus fort moyen à la disposition des représentants du peuple pour faire cesser les abus. Jusqu'au dernier moment nous avons conseillé au peuple de ne pas songer à la résistance armée, pour laquelle il n'était pas préparé, mais de discontinuer l'usage des articles sujets à des impôts, et de rendre par là le revenu aussi petit que possible."

A une grande assemblée des habitants de cinq grands comtés réunies, tenue à St. Charles, un mois avant les troubles, le Dr. W. Nelson au fauteuil, MM. Papineau, L. M. Viger, le Dr. Côte, T. S. Brown et Rodier parlèrent. Ils résolurent d'écrire des officiers de milice, de dresser une milice, et de tâcher d'organiser les jeunes gens pour qu'ils fussent prêts quand il serait temps d'agir. On planta un poteau en l'honneur de Papineau, et les jeunes gens (dit le *Vindicator*) "se rendirent en procession à ce poteau devant lequel ils chantaient un chant populaire, et posant leurs mains sur le poteau, jurèrent qu'ils seraient fidèles à leur patrie et qu'ils vaincraient ou mourraient pour elle. Ce vœu solennel fut enregistré dans les cœurs de tous ceux qui étaient présents, au bruit de plusieurs volées de mousquetaires et des tonnerres de l'artillerie."

Deux années après les troubles, M. Papineau étant à Paris, publia une espèce de plaidoyer ou de complainte contre le gouvernement anglais, dans lequel écrit je trouve ce passage :

"Parmi les acteurs de cette sanglante tragédie (les troubles en Canada) il n'y en a pas un qui regrette d'avoir tenté la résistance ; et parmi leurs citoyens, il n'y en a pas un sur mille qui leur reproche d'avoir agi ainsi. Il n'y a qu'un seul regret dans le cœur de tous, celui que cette résistance ait été sans succès accompagnée en même temps d'un ardent espoir qu'elle sera renouvelée et qu'elle réussira."

Dans l'été de 1837, le gouvernement colonial se plaignit de ce que lui et d'autres conseillaient au peuple de se rebeller. Par rapport à lui les procédés n'ont pas fait croire que le *major* de l'ancienne guerre s'enfuirait au moment où il entendrait dire qu'un bataillon anglais marche sur St. Denis, et laisserait à un Docteur le soin de protéger les femmes et de faire le combat !!

Ordre général de milice, Québec, 24 août 1837 ; 3e. bataillon de Montréal, major L. J. Papineau démis du service de Sa Majesté.

Douze jours avant, M. Wolcott, secrétaire de lord Gosford, avait écrit à M. Papineau demandant pourquoi il avait concou-

ru dans les résolutions à St. Laurent sollicitant "une violation des lois." Il répondit le 14 août ; "la prétention du gouverneur en m'interrogeant sur ma conduite à St. Laurent, le 15 de mai dernier, est une impertinence que je repousse avec mépris et silence."

Le 16 de juin, 1837, le peuple des comtés de l'Het et de Bellechasse s'assembla près de St. Thomas, avec un corps d'artillerie en uniforme gris et blanc, tirant plusieurs canons avec une rapidité remarquable. MM. Papineau, et Lafontaine, Girouard et E. P. Taché adressèrent la parole à l'assemblée. M. Morin, maintenant orateur, était aussi présent. Le peuple, dit le *Vindicator*, s'y rendit en grand nombre avec des mousquets... "De l'Angleterre, il n'y a rien à attendre que l'insulte et le pillage." Il y fut résolu que "les procédés de coercition de lord John Russell étaient "une rupture du contrat social qui existe entre la mère-patrie et cette province ;" que cet état de chose ne peut continuer qu'aussi longtemps que les Canadiens se trouveront trop faibles pour le renverser ; qu'ils n'ont rien à attendre de l'autre côté de l'Atlantique, si ce n'est oppression et injustice."

A l'assemblée de l'Acadie, dit le *Vindicator*, M. Papineau parla deux grandes heures, aux acclamations du peuple qui "reposit la confiance la plus illimitée dans ses talents, son énergie et son patriotisme." Il fut résolu "que nous ne devons plus mettre de confiance que dans nous-mêmes et en ceux qui la nature a désignés comme nos alliés ;" et par rapport à la saisie des revenus, "que nous ne nous soumettrons jamais à cet acte de spoliation ; que nous ne solliciterons plus ni ne pétitionnerons plus un pouvoir qui n'est jamais disposé à entendre favorablement les plaintes d'un peuple opprimé."

A la "Grande Assemblée des hommes du Nord" en 1837, M. Papineau s'adressa aux tenants. Il y eut une grande procession, avec un drapeau portant pour motto, "le sang de l'innocent crie vengeance ;" aussi, "drapeau national du Canada ;" un autre drapeau sur lequel était inscrit : Un combat sanglant plutôt que l'oppression d'un pouvoir corrompu ; et sur un troisième on lisait : le peuple résistera à la coercition. — La mort avant l'esclavage."

"Un magnifique Aigle américain flottait dans l'espace sur un étendard blanc, avec ce motto, "libre comme l'air ;" l'Aigle du Canada venait ensuite portant une branche d'érable. Ces deux Aigles étaient supportés de chaque côté, de l'un par un drapeau parsemé de nombreuses étoiles, et de l'autre par un drapeau d'une seule étoile avec les mots "Notre Avenir." Tout cela avait un effet bien marqué et significatif."

Dans les résolutions qui y furent adoptées on parla "de force physique" de "résistance physique," et le journal de M. Papineau publia de suite les rimes suivantes des *Mélodies* de Moore. Les deux dernières lignes sont bien loin de lui être applicables :

When hearts are all high-beating,  
And the trumpet's voice repeating  
That song whose breath may lead to death  
But never to retreating !

[Quand tous les cœurs battent bien fortement,  
Quand on entend la voix de la trompette  
Réciter à l'envi ce noble sentiment,  
"Le mort, plutôt que la retraite !"

PEEL ET L'AGITATION RESPONSABLE.

Dans la chambre des communes, le 18 avril, 1848, sir Robert Peel fit les remarques suivantes, probablement sans vouloir faire allusion à la fuite de M. Papineau :

"Monsieur, je respecte beaucoup ceux qui, inspirés par un ardent amour de la liberté, sont prêts à sacrifier leurs vies et leurs fortunes, sous des circonstances de grande nécessité, et quand la liberté est réellement en danger. J'ai beaucoup d'admiration pour ceux prêts à donner l'exemple du péril aux autres et à s'engager dans une cause commune ; mais je n'ai pas de sympathie, point de respect, point d'admiration pour ceux qui entraînent les ignorants dans un crime capital de trahison, et se contentent d'échapper à toute responsa-

bilité. "Monsieur, je ne puis imaginer "un caractère plus détestable que celui "de l'homme qui, pour satisfaire sa vanité personnelle dans l'espoir de voir son "nom associé aux noms célèbres qui sont "compris dans la catégorie des maîtres, "presse ses partisans malheureux et trompés, par ses discours et ses écrits, mais "n'a pas le courage de partager avec eux "un sort commun."

Le *North American*, autrefois publié à Swanton, contenait une histoire de 1837 en Canada, écrite, m'a-t-on dit, par le Dr. Côte, qui, avec le Dr. Robert Nelson, dirigea le mouvement en novembre 1838. Cette histoire a été citée, comme suit, par le Dr. W. Nelson, en juillet dernier :

"Ce qui parut l'occuper plus spécialement (M. Papineau après l'affaire de St. Denis) fut d'échapper à toute observation, et par ce moyen au gouvernement, "—lui qui écrivit à W. L. McKenzie de commencer le jeu, et de soulever cette province, afin d'aider les Bas-Canadiens dans leur combat pour l'indépendance, "lui qui renouva le message par un "certain monsieur (M. Théophile Dufort) "qui s'en allait en Haut-Canada, —lui qui s'était rendu à St. Denis pour chercher "refuge dans la maison du Dr. W. Nelson, sachant que le Dr. combattait bravement avant de le livrer, —lui qui avait envoyé dans le comté de l'Acadie pour engager le Dr. Côte à prendre les armes "et à se préparer à forcer l'ennemi à battre en retraite, —lui craignit de se compromettre, quand, par l'exercice de son influence illimitée, il avait conduit ses compatriotes dans le danger, ou mieux à la boucherie. Plusieurs individus "ont vainement essayé de pallier la "conduite de M. Papineau ; mais dans "notre opinion, ils ont complètement "manqué leur objet."

MOUVEMENTS PRÉPARATOIRES — MISSION DE LLOYD.

Afin qu'il n'y eut pas de mal entendu à Toronto touchant les vues, les intentions et toute la politique de Papineau, M. Jesse Lloyd, (Quatre), cultivateur très-aisé de Lloydstown, lui porta un paquet de lettres venant du Dr. Roiph, de moi et de plusieurs autres. La mission à Montréal était en partie pour la satisfaction de plusieurs cultivateurs du comté d'York, voisins et amis de M. Lloyd, favorables à un changement de choses, et qui étaient prêts à risquer vie et propriété, s'ils eussent été sûrs que le Bas-Canada fut réellement disposé à le seconder.

Le 6 de novembre 1837, M. Lloyd était dans la maison de M. Papineau conversant avec lui, le Dr. Robert Nelson et autres alors dans ses confidences, sur ce sujet, au moment où eut lieu l'émeute entre les clubs Tory et réformiste, qui se termina par la destruction de l'organe anglais de M. Papineau, le *Journal Vindicator*. La conversation fut sans réserve, et M. Lloyd retourna à Toronto avec un grand nombre de lettres, nous informant que le B.-C. ne tirerait pas en arrière, — que les Canadiens étaient bien préparés et bien organisés, — qu'il avait été jugé à propos de diffuser le mouvement jusqu'à ce que la glace se formât sur le St. Laurent pour le rendre impossible à traverser, — que notre prompt coopération, conformément à notre promesse publique, entrain en ligne de compte dans toutes leurs démarches, — que M. Papineau enverrait un messenger au Dr. Ralph, à moi et autres pour nous donner le signal d'agir, — et que, vu son âge avancé et ses immenses propriétés, M. Denis B. Viger ne prendrait aucune part dans le mouvement, et ne recevrait aucune connaissance officielle de l'approche du combat.

M. Lloyd, à son retour dans le Haut-Canada, communiqua simplement avec ceux en qui il avait confiance. Les événements hâtèrent le combat dans la province inférieure et M. T. Dufort, magistrat de Montréal, et maintenant clerc, à \$1,200 par année, dans le bureau de Mr. L. M. Viger, receveur général, fut le messager de Papineau à Toronto, un mois plutôt que nous attendions les ordres. Quand je fus à Montréal en février dernier, j'allai à l'hôtel du gouvernement pour avoir M. Dufort et je le trouvai associé, pour la préparation des billets du trésor canadien, à un frère

de M. Stanton, collecteur des douanes pour la présente administration, dans le port de Toronto, et l'inspecteur d'Etat de Sir Francis Head. Les terribles émeutes de mars 1832, à Toronto, se présenteraient à ma mémoire; et il n'est pas étonnant qu'elles se soient renouvelées en mars 1849.

Pourquoi donc Papineau, après s'être uni aux ennemis de toute réforme, avoir obtenu plusieurs milliers de piastres pour sa famille à même le revenu public, et en vue de l'aimable générale, persiste-t-il à renier son rôle dans l'insurrection, et dans un effort pour rejeter le blâme sur les épaules des Drs. R. et W. Nelson, de M. Ovide Peirault, Cardinal, Duquette, MacKenzie, Lount et autres, quand un homme de quelque honneur rougirait de désavouer sa propre conduite dans une telle cause? C'est parce qu'il est étourdi des reproches de ses compagnons sur sa fuite de St. Denis le 25 AVANT QUE LE PREMIER COUP FUT TIRÉ.

(CONDUITE DE D. B. VIGER—CENSURE PUBLIQUE).

Quand je fus à Montréal, j'allai voir M. D. B. Viger, à son splendide manoir, rue Notre-Dame, no. 7, et je prêtai l'oreille attentivement à une explication personnelle de sa conduite pour avoir abandonné ses anciens amis, explication qu'une longue connaissance et d'autres circonstances me donnaient droit de demander. En juillet 1825, il était président de l'association de la réforme à Montréal, avec Jacob DeWitt et Joseph Roy, pour vice-présidents, M. Porteur Motin et le Dr. O'Callaghan, secrétaires, MM. Hume et Roebuck, agents en Grande-Bretagne, M. O'Connell, ditto en Irlande, Eneane Parent, (clerc au conseil exécutif actuel) ditto à Québec, et W. L. MacKenzie, ditto à Toronto. Comment le programme de cette société et les mesures du gouvernement de M. Viger, Draper, Papineau, Prince, McNab & Co, ont-ils pu coïncider, c'est ce que je n'ai pas appris. Cet ancien et habile chef des libéraux, qui, comme monsieur Debarzsch, se mit à l'abri de l'orage, possède encore toutes ses facultés, bien que son extérieur porte les marques d'un extrême vieil âge. Bien qu'habile et rusé, Canadien français et intimement lié au comte de Richelieu, son apostasie a tellement dégoûté les habitants qu'après son retour de l'exil, le Dr. Wolfred Nelson contesta le comte à M. Viger; et celui-ci resta dans une immense minorité. A St. Denis où reposent les cendres des ancêtres de M. Viger, Nelson, quoique de pur sang anglais, obtint 227 votes, tandis que l'apostat Viger n'en reçut que 14. Si l'éducation était plus répandue, il n'y a pas une demi-douzaine de familles féodales qui pourraient encore s'unir et gouverner la Bas-Canada, ni comme prétendus-loyalistes, ni sous le masque démocratique. Quand Papineau, vexé par les mordantes allusions de Nelson sur sa conduite, qualifia ce dernier de "délateur" Nelson le défia de le rencontrer devant le peuple de Richelieu, mais il n'osa pas accepter.

Un jour, dans la chambre d'assemblée, M. Viger se vanta de n'avoir jamais fait un acte que le gouvernement put mettre en question, mais qu'il était aussi blanc que la neige.

"Oui," répondit Nelson, "il sut jusqu'où aller, et quand se retirer, mais j'affirme que la culpabilité des événements de 1837, si culpabilité il y a, doit tomber sur ses épaules. Si la conscience parlait, elle dirait beaucoup. Quand je j'étais sur mon grabat de paille, attendant d'heure en heure ma sortie de ce monde, je pouvais dormir profondément. Quand nous vîmes que la constitution ne pouvait pas nous protéger, nous sentîmes que nous devions nous protéger nous-mêmes. Je ne sens point de culpabilité, je sais que je n'étais qu'un humble partisan de M. Viger, et que c'est par son avis que le pays a été conduit dans cette position."

REVUE DE LA CONDUITE DE PAPINEAU.

Quand Papineau refusa de rencontrer le Dr. Nelson devant les Canadiens français de Richelieu, ce dernier lui répondit en français dans les journaux de Montréal:

"J'ai invariablement assumé toute la responsabilité de mes actes; vous, au contraire, vous cherchez partout afin de trouver à qui faire porter la responsabilité de vos démarches. Les morts mêmes n'en sont pas exempts. Pourquoi insulter, comme vous le faites, à la mémoire du malheureux "Girod," notre ancien ami, que vous êtes allé trouver de nuit pour l'envoyer prendre le commandement à St. Eustache? Est-ce que la fin tragique de cet infortuné n'aurait pas dû vous sceller la bouche pour toujours? Suivant vous, le Dr. Côté, quelques autres et moi, avons le plus parlé de balles et de fusils; mais dans ma propre maison, n'avez-vous pas pris des moyens pour obtenir ces objets, si indispensables à la guerre? N'oubliez pas la mission dont vous avez chargé mon digne ami, M. David Bourdages. Vous décrivez l'usage des armes; vous ne voulez point de violence; mais vous avez donc oublié les ordres que vous donnez à mon estimable ami, M. Geo. Cartier? Vous affirmez que vous ne désirez d'autres fait de violence envers l'Angleterre que de s'abstenir d'acheter ses effets et marchan-

disés." Mais, Mémoire pervers, auriez-vous donc publié l'acte d'indépendance que vous avez rédigé chez moi, et au lieu de laquelle, vous le remplacez, avec votre signature, qui fut suivie de six autres au nombre desquelles se trouvait la mienne; mais non pas comme vous, pour la renier ensuite? Vous dites, que lors qu'un homme "risque ses biens et sa vie avec connaissance de cause et avec conviction, il est responsable et doit inspirer de la confiance à ses concitoyens. Voilà précisément ce que vous n'avez pas fait. Vous avez transporté vos biens à vos proches, afin de les mettre en sûreté, et la veille des troubles que vous avez suscités; vous avez mis votre vie hors de danger par la fuite et la désertion de la cause populaire. Est-ce que le sang ne vous glace à pas dans les veines pour ne m'avoir pas conseillé à moi et aux autres victimes, de faire à votre exemple; une cession de vos biens, pour les mettre à l'épreuve de la confiscation? Vous dites que vous n'avez jamais voulu la violence, rappelez vous l'occasion où plusieurs estimables citoyens vous conjurèrent d'empêcher la procession des "fils de la liberté." Vous méprisâtes ce conseil prudent en présence de la détermination impitoyable et héroïque de votre fils Amédée! qui s'écria, avec la décision d'un véritable fils de Mars. "Mon Papa, en avant, en avant! C'est ce même fils qui a depuis prêté serment d'allégeance à une autre puissance, qui a reçu pour récompense de votre ami M. Daly et d'un défunt ministre, une place permanente sous le gouvernement que vous cherchez à renverser aujourd'hui."

LA LOYAUTÉ DE PAPINEAU ET SA RÉCOMPENSE.

Papineau s'est appaisé un peu depuis 1839. En France (distance à l'abri du danger) il parla hautement de nouvelle "résistance;" mais en Canada, en 1845, il glorifia sir Robert Peel, et méprisa, comme moi, les américains à cause de "leurs banqueroutes, publiques et privées, et leur esprit de parti aveugle et acrimonieux." Paris et Saratoga étaient assez bien, selon lui, mais Montréal, les vieilles scènes, et l'abondance du fourrage toty, étaient bien mieux. L'Union des Canadas, il fut profession de la détestation, mais l'Union des Papineau, des McNab, des Prince et des Viger, à assurer à sa famille, depuis mai 1844 \$80,000. Disons, 20,000 à Amédée, \$18,500 à Louis Joseph, \$16,000 à Denis Benjamin, \$16,000 à Viger, et le reste parmi les Bruneau et les autres Papineau.

Ceux qui comme moi, n'ont jamais prêté serment d'allégeance à la Reine Victoria n'ont pas droit de dire que ces "dividendes" tombent entre les mains d'un ennemi, car M. Papineau, en janvier 1849, prit et accepta volontairement l'obligation suivante, de concert avec ses amis sir Allan McNab, Colonel Prince, etc., etc.

"Je, Louis Joseph Papineau, promets sincèrement et jure que je serai fidèle et porterai vraie allégeance à Sa Majesté, la Reine Victoria, comme légitime Souveraine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, et de cette province du Canada, dépendant du Royaume-Uni et lui appartenant; et que je la défendrai de tout mon pouvoir contre toutes conspirations et attentats perfides quelconques qui pourront être tramés contre sa personne, sa couronne, sa dignité; et que je ferai tout en mon pouvoir pour découvrir et faire connaître à Sa Majesté, Ses Héritiers et Successeurs, toutes trahisons et conspirations et attentats perfides que je saurai avoir été tramés contre elle ou aucun d'eux; et tout ceci je le jure sans aucun équivoque, subterfuge mental ou restriction secrète, et renonçant à tous pardons et dispenses d'aucune personne ou personnes quelconques à ce contraire. Ainsi que Dieu me soit en aide.

M. Viger.

La nouvelle loi de Judicature doit prendre effet le 24 de Décembre. Il paraît que les commissions des juges ne peuvent émaner de ce jour là, et attendu la distance de notre ville du siège du gouvernement, l'administration de la justice au district de Québec sera virtuellement suspendue l'espace de dix jours, temps nécessaire pour transmettre à Québec la commission des officiers des cours. Cette omission ou lacune dans la loi pourrait causer de graves et irréparables inconvénients.

Le Herald publie un rapport du Bureau de Commerce de Montréal, au sujet de l'acte de la navigation, et conclut à ce que Son Excellence le Gouverneur-en-Chief soit prié sans délai, de réunir les chambres à une époque aussi prochaine que possible, afin qu'il soit adopté des mesures nécessaires à la protection de notre commerce de cabotage.

Le Globe de Toronto confirme l'appointement de M. S. McDonald comme solliciteur général du Haut-Canada, et la résignation de l'honorable E. Caron, comme conseiller exécutif.

Il se forme en Angleterre, des associations de personnes influentes et notables, dont le but est d'assurer et de modifier la connexion des colonies anglaises à la mère

patrie; d'obtenir le commerce libre avec les colonies; de les reconnaître et les traiter comme partie intégrante de l'Empire Britannique; de se procurer et répandre les informations authentiques ayant rapport aux intérêts et à l'industrie des colonies. Les colons de l'Amérique du Nord sont appelés à considérer que nos pêcheries, nos ports nombreux, nos forêts, nos mines, et le commerce de l'Ouest qui ne fait que prendre quelque développement, obtiendront un plus haut degré de prospérité sous la protection et l'autorité de l'Empire Britannique; plus de réformes et de concessions avantageuses, que d'aucun parti qui demande l'annexion, où la cessation de la protection de ce qui est tout puissamment par les riches, ses les moyens et la force.

C'est demain soir que doit avoir lieu à la salle de l'Institut, la lecture de J. P. O. Chauveau, etc. Cette soirée promet être une des plus intéressantes que nous ayons eu jusqu'ici tant par l'intérêt du sujet lui-même que par les talents de l'orateur.

Suisse.—A chaque nouvelle qui nous vient d'Europe, nous voyons que la liberté en Suisse étend de plus en plus ses racines et nous présumons que bientôt ce pays en sentira toutes les douceurs. Dernièrement le conseil de Fribourg enjoignit aux libres habitants de Bruyères qui avaient ouvert une liste de souscription en faveur de leur curé, de s'en abstenir et le curé fut éloigné. Non content de cela, le grand conseil a ordonné pour Noël la fermeture du Séminaire bientôt, sans doute l'on ordonnera la fermeture générale des Eglises. O liberté! Que ne suspendis-tu pour un moment le cours de tes bienfaits!

Nous sommes heureux d'apprendre que plusieurs de nos marchands les plus influents ont pris la décision de fermer leurs magasins à 7 heures, afin sans doute de donner à leurs Commis les moyens de mettre à profit les longues soirées d'hiver, en les consacrant à s'instruire. Nous ne pouvons que féliciter ceux de nos concitoyens qui ont eu une idée aussi louable et nous espérons que cette exemple sera suivie par tous leurs confrères; nous nous flatons aussi que les commis profiteront de l'avantage qui leur est donné de s'instruire et se conduiront de manière à ne pas faire regretter à leurs patrons la faveur que ceux-ci leur accordent.

Nous donnons ci-après la convention que ces messieurs ont signée avec leur noms.

"Nous, soussignés, consentons à fermer nos magasins, tous les soirs à 7 heures, à commencer du 27 courant à aller jusqu'au 1er avril 1850."

Thos. Casey, H. Benjamin, Glover et Fry, Ls. Bloudeau, L. & C. Tém, Dorion et Garneau, Cathron & Simon, Arthur & cie, Félix Boisvert, F. Chrétien.

ACCIDENT DÉPLORABLE.—Nous regrettons d'apprendre que Dimanche dernier dans la paroisse de Lorette, un homme du nom de Jean Robinaille, a été tué par la chute d'un arbre.

Il existe à Londres une association protestante dont le but est de provoquer la séparation de l'Eglise de l'Etat; elle s'intitule British anti-State-Church Association. Le 25 octobre, elle a tenu son premier meeting de cette saison dans Finsbury-Chapel. Plusieurs ministres anglicans y assistaient, sous la présidence du Rév. John Bunnett. Après avoir entendu quelques orateurs, l'assemblée a voté à l'unanimité les résolutions suivantes: "Ce meeting considère avec la plus grande satisfaction le progrès évident que fait dans l'esprit public la conviction qu'il est impolitique et impie de confier les intérêts de la religion à des gouvernements séculiers... Il exprime spécialement le vœu que de grands efforts soient provoqués pour obtenir l'abolition de l'Eglise établie en Irlande, institution justement considérée comme la plus impie et la plus corruptrice de la Grande-Bretagne.

Voilà, au moins, des protestants qui s'honorent par l'esprit de justice et de tolérance.

DRAME DE BOSTON.—Nos lecteurs se rappellent que nous avons parlé d'un moustre commis à Boston sur la personne du Dr. Parkman et quel'on avait arrêté un Mr. Webster sous soupçon. La cour a ordonné une enquête et la plupart des chefs d'accusation se sont trouvés détruits en les approfondissant. L'opinion publique a détourné ses soupçons de Mr Webster et les fait retomber sur un nommé Lithfield, son accusateur.

UNE MINE DE CUIVRE a été récemment découverte à Sainte-Marie (Nouvelle-Beauce), seigneurie de M. Perrault, à dix lieues environ au sud de Québec, et un peu moins d'une lieue à l'est de la rivière Chaudière. Des veines métalliques, variant d'un à quatre pieds de largeur, ont été suivies et examinées dans une étendue de mille-pieds de longueur. Il a été aussi

trouvé du plomb argentifère, ce qui fait présumer qu'il doit y avoir dans les environs une veine d'argent. On sait qu'il avait déjà été trouvé de l'or non loin de là sur la seigneurie de M. De Léry.—Can.

Affaire Manning.

Nous avons parlé dans un de nos derniers numéros de l'exécution des époux Manning, nous ne donnions alors aucuns détails sur cette affaire; maintenant que ces détails sont devenus plus clairs nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs. Manning a fait de lui-même l'aveu complet de son crime; et cette confession a été transmise aux journaux, conformément à son intention; mais sa longueur les a empêchés de la reproduire en entière. Cependant ce qu'ils en rapportent suffit pour dissiper tous les doutes que l'on aurait concevoir sur la culpabilité de Manning. Il paraîtrait que c'est elle qui la première avait conçu l'idée d'assassiner O'Connor, pour s'emparer de son argent; mais il paraît que celui-ci le défendait assez bien; car au mois de juillet dernier, ils n'avaient pu obtenir de lui que des promesses. Maria Manning était à son dire très irritée et souffrait elle lui avait proposé d'assassiner P. O'Connor. Au reste voici quelques extraits du récit fait par Manning:

"Lorsque vers le 20 juillet, on m'apporta chez M. Glover papeter, une place de commis voyageur aux appointements de 2 liv. st. (50 fr.) par semaine avec une remise sur les ventes que je pourrais faire, je lui dis alors: "Ne songez plus, une fois pour toutes, à aucun mauvais dessein contre O'Connor, car voilà une excellente place ou je pourrai faire des économies. Vous vous êtes à répentir-elle, vous n'économiserez jamais dans cette place ce que vous pourriez gagner à tuer cet O'Connor. Et elle se prit de plus belle à dire que je ferais bien mieux de lui laisser suivre son idée, se venger de ce vieil avare. Je persistai cependant à aller voir M. Glover; ce que voyant, elle mit sous clef mon habit et mon chapeau pour m'empêcher de sortir. "Maintenant, ajouta-t-elle, je vais préparer sa tombe." Elle sortit et acheta une bêche, et dès le lendemain elle commença à creuser la fosse dans la cuisine, travail qu'elle occupa pendant quinze jours ou trois semaines. O'Connor descendit tous ou quatre fois dans la cuisine après que le travail fut achevé, mais avant que les traces fussent enlevées, et à diverses reprises il demanda ce qu'on faisait dans cette partie de la maison. Elle lui répondit chaque fois que c'était une conduite d'eau qui avait besoin de réparation. Il descendait à la cuisine pour se laver les mains avant de dîner ou de prendre le thé avec nous.

"Un jour, c'était le 26 ou le 27 juillet, elle voulut commettre le crime; mais je m'y pris de façon à l'empêcher, ce qui fut cause qu'elle passa une partie de la soirée à me couvrir d'injures. Environ quinze jours après, le mercredi 8 d'août, ma femme lui écrivit de venir dîner avec nous. Il n'arriva que vers les six heures, en compagnie d'un jeune homme nommé Walsh; il était complètement ivre. Ma femme le fit asseoir sur le canapé, lui fit respirer un flacon d'eau de Cologne, le soigna enfin jusqu'à son départ. La présence de Walsh l'avait encore empêché de commettre le crime. Nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde en apparence. Le lendemain, jeudi 9 août, à neuf heures du matin, elle écrivit à O'Connor, un billet qu'elle porta elle-même à la poste pour plus de sûreté, et qui était ainsi conçu: "Cher O'Connor, je serai heureuse de vous avoir aujourd'hui à dîner avec nous, à cinq heures et demie. J'espère que vous allez tout-à-fait bien.

"Votre dévouée, "MARIA MANNING."

"Il vint en effet à cinq heures dix minutes. La table était mise pour cinq couverts (celui dit à O'Connor qu'elle avait invité M. Massey et sa sœur, une jeune personne qui avait attiré l'attention du vieux garçon) les cloches étaient sur les plats, mais il n'y avait rien dedans. En entrant, il demanda où étaient les Massey. Ma femme répondit qu'ils étaient en haut et s'habillèrent pour dîner. Elle invita O'Connor à descendre dans la cuisine pour se laver les mains; il refusa. "Patrick, reprit-elle, miss Massey est une jeune personne très-minutieuse sur l'article de la propreté; descendez, et lavez-vous les mains."

"Je l'entendis descendre; j'étais alors dans ma chambre à coucher. Une minute après, j'entendis la détonation d'un pistolet. Je me précipitai; elle remonta. "Grâce à Dieu, dit-elle, j'en ai fini avec lui; nous sommes dans de trop bons termes pour qu'on me soupçonne jamais de l'avoir tué." A quoi je répondis: "Eh bien! moi, je vous assure que vous serez pendue!"

"—Alors ce ne sera pas vous, dit-elle, mais moi qui serai la victime. D'ailleurs je n'ai pas plus de regret d'avoir tiré sur lui que sur une bête." Elle redescendit, et m'emmena avec elle; dans la cuisine, je trouvai O'Connor sur la dalle même qui recouvrait la tombe qu'elle lui avait creusée. Il râlait, et comme je ne l'ai jamais aimé, je le frappai sur la tête avec la pince de fer qui avait servi à soulever la dalle. Elle prit les clefs dans les poches de la victime, et six-minutes après, le crime elle mettait son chapeau et son manteau et se rendait à la demeure d'O'Connor, où elle avait ses entrées libres. Pour moi, lui dis-je, il m'est impossible de resté ici, j'ai-

lai dans le jardin où je fumai une pipe; accoudé sur le mur d'appui, et causant avec le propriétaire de la maison voisine. A huit heures moins vingt minutes, Maria était de retour dans un état d'excitation imaginée.

Enfin, dit-elle, je les tiens, j'ai les actions de chemins de fer, les billets de banque, les bons de l'Échiquier, etc. Elle se mit ensuite à table, mangea du pain et du fromage, but un peu d'ale, puis vers neuf heures redescendit dans la cuisine armée d'une paire de ciseaux. Elle enleva les habits de la victime, qu'elle fit brûler dans un grand feu; puis, avec des ciseaux dont elle avait eu soin de se procurer, nous nous mîmes tous deux à lier les jambes et les bras du cadavre, que nous descendîmes dans la fosse au milieu d'un lit de chaume vive, qu'on arrosa de quelques bouteilles de vitriol. Il était plus de minuit quand cette épouvantable opération fut terminée; encore fallait-il la compléter le lendemain matin, pour faire disparaître les dernières traces du crime."

Le manuscrit raconte ensuite le partage des valeurs entre les deux coupables, leur séparation, leur procès, etc. etc. Il est de plus illustré de quelques dessins tracés par Manning et destinés à faire comprendre toutes les circonstances de l'assassinat. Il aura peut-être un succès de librairie!

DESTITUTIONS. BUREAU DU SECRÉTAIRE. Toronto, 5 Dec. 1849.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de retrancher les Messieurs ci-dessous mentionnés de la Commission de la Paix, pour le District de Montréal, savoir:

Jacob DeWitt, de Montréal; Benjamin Ho mes, ditto; Michael McCulloch, ditto; Thon. Robert Jones, Wm. McGinnis, de St. Athanase; John Molson, de Montréal; Benjamin Hart, ditto; Wm. Dabie Lindsay, de St. Jean; Peter Dunn, de Montréal; Jean Buneau, ditto; Benjamin Brewster, ditto; John Mathewson, ditto; John Gordon MacKenzie, ditto; Harland LeMeunier Routh, ditto; James Henry Lambé, ditto; Charles Geldes, ditto; et Jacob H. DeWitt, de Chateauguay, Etc.

Il a aussi plu à Son Excellence de révoquer la nomination de John Molson et Harland LeMeunier Routh, Etc., comme *Gardiens de la Maison de la Trinité de Montréal*; et de plus révoquer la nomination de John Gordon MacKenzie, Etc., comme *Commissaire* nommé sous l'acte 10 et 11 Geo. IV chap. 29 pour l'amélioration et l'agrandissement du Hâre de Montréal.

La Gazette du Canada du 5 décembre, annonce les destitutions de John Rose et Francis Johnson, Etc., comme avocats de la reine.

AVIS A NOS ABONNÉS.

Nous avons à nous plaindre d'un grand nombre de nos abonnés des villes et des campagnes, qui négligent de payer leur abonnement à notre journal. C'est une assez singulière manière d'encourager les gens. Depuis un mois, pas une seule lettre d'argent nous est parvenue de la campagne. Il nous semble pourtant que les propriétaires de journaux gagnent bien leur argent et que le moins qu'on devrait faire pour favoriser les progrès du journalisme canadien, serait de payer ces comptes d'abonnements. Nous prions donc ceux qui nous doivent l'année 1849 de vouloir bien payer au plutôt, soit à nos agents ou par lettre. Ils voudront bien se rappeler que pour publier des journaux, comme pour faire la guerre, il faut de l'argent.

Nous prions aussi nos AGENTS, qui ont reçu des comptes en Septembre dernier de vouloir bien collecter ces sommes au plus vite et nous les expédier par la maille.

PROPOSITION AVANTAGEUSE. Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER.

UNE personne qui désirerait s'établir en campagne, trouvera de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Malane, comté de Rimouski, ou au soussigné à Québec.

E. LACROIX, rue, Sault-au-Matelot, Québec, 12 décembre 1849.

AVIS. Le Soussigné désire faire connaître à ses pratiques et au public en général qu'un premier janvier prochain, il transporterait son établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Malane, comté de Rimouski, ou au soussigné à Québec.

E. LACROIX, rue, Sault-au-Matelot, Québec, 12 décembre 1849.

LA VRAIE CALIFORNIE!

GRANDE LOTERIE

L'HOTEL ALBION

MERCREDI SOIR

LE 19 COURANT

A 7 HEURES PRECISES.

Les articles suivants seront tirés aux sort par 506 BILLETS, à CINQ SCHELLINGS;

Table listing lottery prizes: 1 Montre en or, 12 10 0, 12 10 0; 1 Buffet en acajou, 6 10 0, 6 10 0; 1 Canapé, 7 0 0, 7 0 0; 1 paire Tables à cartes, 8 0 0, 8 0 0; 42 Bagues en or, 1 5 0, 52 10 0; 4 Do, 1 10 0, 6 0 0; 8 Epingletttes en or, 1 5 0, 10 0 0; 1 Croix d'or avec pierre, 2 10 0, 2 10 0; 6 Porte-crayons en argent, 1 10 0, 3 0 0; 3 Boutons d'or pour chemise, 1 5 0, 1 5 0; 12 Epinglettes en or p. homme, 0 15 0, 9 15 0; 15 paires pendants d'oreilles, 0 10 0, 7 10 0

2125 10 0

On peut prendre des billets à cette LOTERIE, TOUS LES JOURS de la semaine jusqu'au jour du tirage, chez M. LAURENT GAUTHIER, Horloger, 18, Côte du Palais. Québec, 11 des embres 1849.

LOUIS LEMOINE

MÉCANICIEN.

FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jusqu'à \$250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez M. SCOTT, marchand de la H. V. agent, ou chez le Fabricant Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

Le Soussigné expédiera, VENDREDI, le 21 du courant, et tous les quinze jours durant l'hiver, des COMMANDES, pour Livres, Grammes, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instruments de Chirurgie, Instruments de Médecins, Horlogeries, et autres marchandises de manufacture française. Les personnes d'ici ont de lui confier quelq'ordre sont priées de les transmettre le plus tôt possible. STANISLAS DRAPEAU.

MAISON DE COMMISSION

de l'Ami de la Religion et de la Patrie. Québec, 12 Déc. 1849.

BAZAR

de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FÉVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'école des Filles sous la direction des Sœurs de la Charité. Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-dessous mentionnées.

- Mesdames FAN VILSON, MASSIEU, PAINCHAUD, ROY, WOLSEY.

Mesdames, McCord, Duval, Lelièvre et U. Tessier, tiendront la table de rafraichissements. Par ordre, JOSEPHITE MASSIEU, Secrétaire. Québec, 7 Décembre, 1849.

LA DISCUSSION

SUR LES AFFAIRES DE ROME.

6 NOS. de L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, contenant toute la Discussion de l'Assemblée Nationale, en France, sur

Expédition française à Rome. Les Discours qui composent cette discussion sont de MM. Bière Lenoir, De Toqueville, Mathieu (de la Drôme) De la Rosière, Le Général Cavaignac, Victor Hugo, De Montalembert, Victor Hugo, et Odilon Barrot. Prix des 6 numéros.—35-Cd. Québec, 30 nov. 1849.

PAPIER à DESSIN.

Les Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que:

- Grand Monde Mécanique, Grand Aigle, Pelure blanche, Do do Dioptrique, Colombier, Jésus, Grand Raisin Dioptrique, Grand Aigle velin, Do do vergé, Grand Raisin velin, Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. GREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

MARTIN RAY

AGENT des EAUX de PLANTAGÈNE.

est nommé. C'est le seul dépôt dans Québec. Québec, 28 sept. 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N. 14, Haute-Ville.

Québec, 26 mai 1849.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau. Québec, 19 sept. 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

2 RUE LA FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Frères du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le voissigne.

UNE CIGARETTE double bouteille.

GENÈVIERRE de D. Kuyper,

CHARBON de South, double criblé.

C. L. LÉVELY et Cie.

Québec, 2 juillet 1849.

M. PATRY architecte,

demeure maintenant rue Desfossez, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière.

Québec 29 Oct. 1849.

digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?

TRAITEZ comme les citoyens de Montréal.

Prenez de l'Eau de Plantain.

Vous serez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci.

Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Ainsi les noms de 45 médecins s'accroissent à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il le est actuellement.

Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantain, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le demandent.

Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau, que le public en juge par lui-même.

Drs. W. Nelson, Dr. E. H. Trudel, J. G. Bibeau, H. Mount, J. E. Godard, Alex. McAlloch, J. L. Leprohon, R. L. McDonell, L. U. Masson, J. Crawford, P. E. Picault, F. Bagley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Tavernier, P. J. Leblanc.

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt de sous le Fort Basse-Ville.

MARTIN RAY, Agent, Québec, 2 juillet, 1849.

VIN et PILULES DES BOIS

du DR. HALSEY.

Possèdent une saveur agréablement, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pinte.

Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition) on est exposée à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicinales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes le plus remarquables du pays, et des principales plantes exotiques du monde connu, y compris le CERISIER SAUVAGE et la SALSE-PAREILLE, au moyen d'un admirable appareil chimique, qui sépare les propriétés vraiment médicinales, de celles qui sont inutiles et retient seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation humaine.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes; il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

DES PILULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU Dr. HALSEY.

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétives. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

BUREAUX DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AU CANADA!

Stanislas Drapeau, Propriétaire,

AGENT GENERAL, COMMISSIONNAIRE & CONSIGNATAIRE POUR

l'Angleterre, l'Ecosse, la France et les Etats-Unis d'Amérique,

PREND la liberté d'informer MM. les Marchands et autres habitants du Canada, que, vu l'ère nouvelle qui s'ouvre pour le Commerce de cette colonie par la libre navigation du St. Laurent, aux bâtimens de tous les pays étrangers, il vient de prendre des arrangements avec des Correspondans spéciaux, à l'étranger, qui lui permettront de se charger des Commandes des Commerçants, Marchands ou autres personnes de ce pays, pour l'achat de toutes Marchandises, Journaux, Modes, Objets d'Art et de Luxe, Meubles, Instruments de Musique, Vins et autres Objets, etc., qu'ils voudront retirer des Marchés d'ANGLETERRE, de la FRANCE ou des autres pays de l'EUROPE.

Le Soussigné ose espérer que le choix qu'il a fait de ses Correspondans lui méritera une part de la confiance publique. Il aime aussi à faire remarquer que ses Correspondans s'engagent à faire jour, aux personnes qui s'adresseront à notre Maison de Commission, de tous les avantages possibles tant sous le rapport des prix que de la qualité des objets.

Il recevra également toutes les consignations extérieures pour le Canada.

Ecrire franco, à

STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire de

l'Ami de la Religion et de la Patrie,

et AGENT GÉNÉRAL au CANADA.

ANNONCES PARISIENNES.

101 CARTES COLORIÉES, CARTONNÉES et RELIÉES POUR 20 FRANCS.

ATLAS UNIVERSEL, HISTORIQUE et Géographique, par HOUZE.

Autorisé, le 1er Juin 1849. } Donnant les divisions et modifications territoriales de toutes les nations } par l'Université de France. } aux époques importantes de leur histoire, avec notice sur tout les faits historiques et l'indication des lieux où ils se sont accomplis. } par l'Université de France.

Arrêté du grand maître de l'Université de France qui approuve et autorise l'Atlas Universel de Houze:—Le ministre de l'Instruction publique et des cultes, grand-maître de l'Université. Vu la déclaration du conseil de l'Université en date de ce jour, Qui le rapport sur un ouvrage intitulé: Atlas Universel, Historique et Géographique, par Houze, arrêté: Le dit ouvrage est admis pour être placé dans les bibliothèques des lycées et des collèges. Fait à Paris, le 1er juin, 1849.

Le ministre de l'Instruction publique, FALLOUX.

Le secrétaire du conseil, GEINAULT.

Pour ampliation:—Le chef du secrétariat, COLLIN.

Détail des 101 cartes composant l'ATLAS UNIVERSELLE, le seul avec lequel on puisse apprendre l'histoire et la géographie.

1. Histoire-Sainte—14 cartes.

Le Paradis terrestre; 2e la Terre partagée aux Héros de l'Épée; 3e la Terre de Chanaan au temps d'Abraham; 4e la Terre de Moïse; 5e la Terre promise à David; 6e la Terre promise à Salomon; 7e la Terre promise à Jésus-Christ; 8e la Terre promise à Mahomet; 9e la Terre promise à Napoléon; 10e la Terre promise à Louis XIV; 11e la Terre promise à Louis XV; 12e la Terre promise à Louis XVI; 13e la Terre promise à Louis XVIII; 14e la Terre promise à Louis XIX.

2. Europe—30 cartes.

1e Carte de l'Europe; 2e la France; 3e la Grande-Bretagne; 4e l'Espagne; 5e l'Italie; 6e la Prusse; 7e l'Autriche; 8e la Russie; 9e la Suède; 10e le Danemark; 11e la Pologne; 12e la Hongrie; 13e la Bohême; 14e la Moravie; 15e la Silésie; 16e la Bavière; 17e le Wurtemberg; 18e le Bade; 19e le Palatinat; 20e la Rhénanie; 21e la Hollande; 22e la Belgique; 23e le Portugal; 24e l'Espagne; 25e le Maroc; 26e l'Algérie; 27e la Tunisie; 28e la Libye; 29e l'Égypte; 30e la Perse.

3. Histoire de France—30 cartes.

1e Carte de France sous J. César; 2e la Gaule sous l'Empire; 3e la France sous Clovis; 4e la France sous Charlemagne; 5e la France sous Louis IX; 6e la France sous Philippe IV; 7e la France sous Louis XI; 8e la France sous Charles VIII; 9e la France sous Louis XII; 10e la France sous François Ier; 11e la France sous Henri II; 12e la France sous Charles IX; 13e la France sous Henri III; 14e la France sous Louis XIII; 15e la France sous Louis XIV; 16e la France sous Louis XV; 17e la France sous Louis XVI; 18e la France sous Louis XVIII; 19e la France sous Louis XVIII; 20e la France sous Louis XVIII; 21e la France sous Louis XVIII; 22e la France sous Louis XVIII; 23e la France sous Louis XVIII; 24e la France sous Louis XVIII; 25e la France sous Louis XVIII; 26e la France sous Louis XVIII; 27e la France sous Louis XVIII; 28e la France sous Louis XVIII; 29e la France sous Louis XVIII; 30e la France sous Louis XVIII.

4. Histoire de Grèce et d'Italie—16 cartes.

1e Grèce et Italie dans l'antiquité; 2e la Grèce et l'Italie à l'époque de Rome; 3e la Grèce et l'Italie à l'époque de Constantin; 4e la Grèce et l'Italie à l'époque de Charlemagne; 5e la Grèce et l'Italie à l'époque de Louis IX; 6e la Grèce et l'Italie à l'époque de Philippe IV; 7e la Grèce et l'Italie à l'époque de Louis XI; 8e la Grèce et l'Italie à l'époque de Charles VIII; 9e la Grèce et l'Italie à l'époque de Louis XII; 10e la Grèce et l'Italie à l'époque de François Ier; 11e la Grèce et l'Italie à l'époque de Henri II; 12e la Grèce et l'Italie à l'époque de Charles IX; 13e la Grèce et l'Italie à l'époque de Henri III; 14e la Grèce et l'Italie à l'époque de Louis XIII; 15e la Grèce et l'Italie à l'époque de Louis XIV; 16e la Grèce et l'Italie à l'époque de Louis XV.

5. Histoire d'Espagne et Portugal—5 cartes.

1e Espagne et Portugal sous les Romains; 2e Espagne et Portugal sous les Visigoths; 3e Espagne et Portugal sous les Arabes; 4e Espagne et Portugal sous les Castilliens; 5e Espagne et Portugal sous les Français.

6. Histoire d'Allemagne—12 cartes.

1e Allemagne avant J.-C.; 2e Allemagne sous les Romains; 3e Allemagne sous les Francs; 4e Allemagne sous les Saxons; 5e Allemagne sous les Sarrasins; 6e Allemagne sous les Normands; 7e Allemagne sous les Anglais; 8e Allemagne sous les Français; 9e Allemagne sous les Prussiens; 10e Allemagne sous les Autrichiens; 11e Allemagne sous les Russes; 12e Allemagne sous les Prussiens.

7. Histoire des États du Nord—4 cartes.

1e Suède; 2e Danemark; 3e Norvège; 4e Finlande.

8. Les autres parties du Monde—6 cartes.

1e Asie; 2e Afrique; 3e Amérique; 4e Australie; 5e Océanie; 6e Antarctique.

L'ATLAS est magnifiquement relié et orné des plus délicieuses arabesques enluminées d'or. Les cartes sont coloriées à la main avec un soin tout particulier. Chaque carte ne revient qu'à 20 centimes, à peine le prix du coloriage. C'est la dernière limite du bon marché. Pour référence, s'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—12 déc.

MÉCANISME MERVEILLEUX.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

de S. A. R. Monsieur le Prince de Joinville.

Informons que leur Établissement offre un assortiment des plus complets et des plus riches de l'Europe, consistant en Horlogerie, Bijouterie, Pendules, Ébénisterie, etc. Exposition d'une Pendule, avec huit oiseaux chantant en chœur. Un liste des prix, avec modèles sera expédiée sous peu aux différents agents d'Amérique. S'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, seul pour le Canada.—3 déc.

LA TRIBUNE SACRÉE,

Revue Mensuelle, 64 pages, format in-8vo, imprimé sur beau papier.

Contient des Discours, Sermons, Mandements, Benédictons, Sujets de conférences, Morceaux choisis (poésies, etc.), par les principaux prédicateurs de la France et de l'étranger. Cette revue contient la matière de 6 volumes in-8vo, à raison de 1 franc par volume et des amis de la littérature sacrée, et le coûté que 15 francs, par an. On s'abonne en Canada, (chez le seul agent), à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—3 décembre, 1849.

PIANOS

DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE D

Rue Rochecrouart, 20, et rue Grande-Paillasse, 2, à Paris.

On trouve dans les magasins de PLEYEL & Cie, un choix considérable de PIANOS de tout genres, et notamment un nouveau modèle de PIANOS DROIT, à cordes obliques, qui ne laisse rien à désirer pour l'éclat et la force du son, la promptitude du clavier et l'élégance de la forme. La maison PLEYEL ayant à leur disposition les nombreux ouvriers qu'elle a conservés dans ses ateliers, est décidée à faire de grands sacrifices sur les prix, vu la crise générale monétaire. EXPORTATION.—Pianos spécialement fabriqués pour résister aux influences atmosphériques des pays d'outre-mer. On expédie au Canada directement ou par l'entremise de la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—3 décembre, 1849.

HISTOIRE UNIVERSELLE de l'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Par M. l'abbé RORHACHER,

Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, Professeur au Séminaire de Nancy.

29 vols. in-8vo. 5 fr. chaque.

2de. Édition.

On annonce une 3e édition de cet Ouvrage. Le succès de la première, tirée d'abord à 1,500, puis à 2,700 exemplaires, et complètement épuisée, avant d'être achevée, rendait tout étonnant. L'auteur revint avec un soin particulier à l'édition nouvelle, et il fit de nombreuses corrections, et lui transmette tous observations en la matière par écrit à ses éditeurs. Il se propose de continuer d'une manière plus directe les articles modernes ou courants (résumés) par le Comité provincial de Paris. Le voyage formera 29 volumes in-8. Le tome premier paraîtra dans le courant de janvier prochain; les suivants régulièrement de mois en mois. Le prix de chaque volume est de 5 fr. chez Goussier Frères, à Paris. Pour référence, s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—30 nov. 1849.

RUE DE PROVENCE,

No. 5, à Paris.

LE FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE.

15 F.

POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c.

POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc.

POUR LES DEMOISELLES, dessins de broderies, gravures de modes, patrons nouveaux, travaux d'aiguille, musique, anecdotes.

Dans chaque numéro, des articles spéciaux sur l'agriculture et l'horticulture, avec indication des meilleurs procédés. Par une heureuse combinaison, tout abonné reçoit immédiatement, pour rien, une GRANDE et MAGNIFIQUE GRAVURE au prix de 15 fr. ou à son choix, 10 morceaux de Musique nouvelle des auteurs les plus en vogue.—On s'abonne en Canada, à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

MAISON DE COMMISSION ATTACHÉE À L'ÉTABLISSEMENT.

AU COMMERCE DE CANADA.

MEDAILLE

de Bronze obtenue à l'Exposition de l'Industrie de 1844

LE FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE.

15 F.

POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c.

POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc.

POUR LES DEMOISELLES, dessins de broderies, gravures de modes, patrons nouveaux, travaux d'aiguille, musique, anecdotes.

Dans chaque numéro, des articles spéciaux sur l'agriculture et l'horticulture, avec indication des meilleurs procédés. Par une heureuse combinaison, tout abonné reçoit immédiatement, pour rien, une GRANDE et MAGNIFIQUE GRAVURE au prix de 15 fr. ou à son choix, 10 morceaux de Musique nouvelle des auteurs les plus en vogue.—On s'abonne en Canada, à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

MAISON DE COMMISSION ATTACHÉE À L'ÉTABLISSEMENT.

AU COMMERCE DE CANADA.

MEDAILLE

de Bronze obtenue à l'Exposition de l'Industrie de 1844

LE FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE.

15 F.

POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c.

POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc.

POUR LES DEMOISELLES, dessins de broderies, gravures de modes, patrons nouveaux, travaux d'aiguille, musique, anecdotes.

Dans chaque numéro, des articles spéciaux sur l'agriculture et l'horticulture, avec indication des meilleurs procédés. Par une heureuse combinaison, tout abonné reçoit immédiatement, pour rien, une GRANDE et MAGNIFIQUE GRAVURE au prix de 15 fr. ou à son choix, 10 morceaux de Musique nouvelle des auteurs les plus en vogue.—On s'abonne en Canada, à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AGRANDISSEMENT!

Programme pour l'Année 1850.

UN MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière: nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appellerons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine,

"Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres Religion, Economie Politique, Science, Arts, Philosophie, Eloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigraphe suivante que nous adoptons:

"Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche.

Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Québec, Octobre, 1849.

Nous prévenons les personnes qui desireront jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

SOMMAIRE DES LECTURES AU SALON. RELIGION. Influence de la civilisation chrétienne en Orient. Le culte de Marie. Les scandales de Paris. De l'Écriture Sainte. De l'existence de Dieu. Le dimanche en Angleterre et en France. POLEMIQUE. Considérations sur l'état général du protestantisme. Un Sermon de Diderot. Des associations religieuses. L'athéisme allemand et le socialisme français. L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française. LEGENDES. St. François Xavier, St. François de Sales, ETUDES CONTEMPORAINES. Marie Nicolas Fournier, de la Condamine, évêque de Montpellier. Hippolyte Viénot. La maison de l'Espion. Le Cardinal Maury. Etat religieux du monde, La logique et les faits sur les maximes gallicanes, Éloge de Charles Nodier. De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple. ETUDES PHILOSOPHIQUES. De l'impossibilité du hazard dans les choses de ce monde, Roger Bacon, Le peuple, ETUDES POLITIQUES. Essais d'histoire parlementaire de la Grande Bretagne.—William Pitt, La Jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise. Les Polonais dans la Révolution européenne, ETUDES D'ECONOMIE SOCIALE. Des Hospices, Conseils d'un grand père pour l'éducation de ses petits-fils, Des caisses d'Épargnes, VOYAGES. Scènes de voyages dans l'Amérique du sud, Voyage du père Marquette au Mississippi, Voyages et recherches en Egypte. Voyage archéologique à Ninive, ETUDES SUR LE MOYEN-AGE. Excursion en Bourgogne, Études sur l'Égypte ancienne.

LITTERATURE. Un drame de la Chouannerie; épisode de 1794. La cloche du marchand. Un rêve de l'impératrice Joséphine. La cathédrale de Cologne. Le souterrain de Nœuflles. Esther. La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique. Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique. La leçon d'une sœur. Les bains de Lavey. Landais. Tableaux Bibliques. L'Espérance. Une nuit au calvaire. Le plus malheureux. Fragment d'un voyage autour du monde. L'installation d'un curé. Le départ d'un curé. Le Stabat Mater de Pergolèse. La conquête du trépassé. Chambord. Aux Enfants. La raité des Enfants.—dialogue. L'Eglise de la Madeleine. Le chien invalide. Une tempête d'eau douce. La vallée des moines. Est.—1793. Le Fauteuil de Molière à Pézinas. Richard Cromwell. Le franc bigre. Le Prétrophobe de la ferté-sous-Jouarre. La vocation. Une lecture de Roman. Un amateur. Le dernier duc de Normandie. La baye-des-trépassés, Abélard, Toi qui passas 30 ans dans l'exil, ne reviens pas dans ta patrie, le désespoir t'y attend. L'ombre d'Éric, L'homme devant l'orage. L'Empereur de la Doctrine chrétienne. Le Jeudi-Saint à St.-Louis du Missouri. Cour Divine. Le député sortant. Une chasse aux nègres-marons. Louis Antoine de France. Une lecture à l'hôtel de Rambouillet. Pèlerinage en Lorraine. Providence. Histoire de Pierre de Lusignan dit le Victorieux. L'Eglise St. Vincent de Paul. L'orgue de Fribourg. La prière du soir par une tempête. Les muses. Les enfants. L'Esprit du mal. Le suicide. Environs de Jérusalem. Gâteau des Rois. Terre! Terre!

St. Patrice et l'Irlande. L'art en-ciel. ETUDES HISTORIQUES. Les Steppes de Hongrie, Études physiologiques sur la France, Esquisses dramatiques sur la révolution française, Jean Chouan, Du clergé espagnol, Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie, Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz, Journées des 2 et 3 Sept. 1792, La Russie et la Servie, Historiens modernes de la France, Un épisode des massacres de Sept. 1792, La Russie et le Danemarck, La Santa-Casa, Le bois des lauriers, La colline des Autici, Notice sur l'Église St. Louis des Invalides, La nuit du 15 Sept 1843 à Athènes, Les Basiliques de Rome, De l'Orient et des ordres de Chevalier, Strasbourg, Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de Franco. Les basiliques patriarcales de Rome, Versailles, Souvenirs de la Trappe.—Les trappistes, De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs, sous Psammithicus, jusqu'à la conquête d'Alexandre, ETUDES ARTISTIQUES. De l'état actuel et des destinées de l'art en France, Les moines artistes, Les moines agriculteurs, ETUDES RELIGIEUSES. Des établissements d'éducation ecclésiastiques, L'orateur chrétien, Le doigt de Dieu, Les Sermons de M. Lacordaire, par Alex. Thomas, Sur les rapports chrétiens entre les maîtres et les serviteurs. Méditations sociales, religieuses et littéraires, Liberté de l'Église, Espérance d'un catholique, Paris religieux.—Esquisses de mœurs, ETUDES PHILOLOGIQUES. Études sur l'histoire de l'Éloquence en France, ETUDES SCIENTIFIQUES. Du mouvement des races humaines. Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg.

AVIS. LES personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND. Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

A LOUER. PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI. Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 19 sept. 1849.

MARTIN RAY, Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT des EAUX de PLANTAGENE. C'est le seul dépôt dans Québec. Québec 28 sept. 1849.

Nouvel Etablissement. Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme IMPRIMEUR Libraire et Papetier. RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, Haute-Ville, QUEBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Encrriers, Pupitre portatif, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public. J. T. Brousseau. Québec, 28 mai, 1849.

CRITIQUES LITTÉRAIRES. Des romanciers modernes, De la prétendue infériorité des chrétiens dans les œuvres de l'esprit.

ETUDES LITTÉRAIRES. Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs, George Sand, Victor Hugo, M. Honoré de Balzac, MM. Alphonse Karr et Jules Janin, Sainte Beuve, Charles Nodier,

ETUDES MORALES. Le philanthrope, L'homme pirogue,

MELANGES HISTORIQUE. De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge. Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carmel, Monsieur Vincent, L'Éxilé, Marius chez les Druides, Des Maronites et des principales populations du Liban,

CRITIQUES RELIGIEUSES. L'Université jugée par elle-même, Le monopole destructeur de la religion et des lois, De la situation religieuse.

BIOGRAPHIES. L'abbé Lacordaire, L'abbé de Ravignan, M. de Chateaubriand, M. Berryer, Alp. de Lamartine, Montalembert, Mgr. A. de Broglie, O. Barrot, Sir Robert Peel, Lord Brougham, Le gén. Cavaignac, Benj. Franklin, Washington, Abd-el-Kader

JOS GAUVIN, No. 1. Rue La-Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncier à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie. dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public. Rue La-Fabrique, Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

CHARLES BAILLARGE, PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12. Québec, 4 Juillet 1849.

Bureau du prêt: BEX: Incendies. HOTEL DE PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849. VIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt. Échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er décembre prochain ils seront tous indistinctement poursuivis. FELIX GLACKEMEYER.

Guitares Françaises. DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés. AUSSI. Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

Pour être publié. LE LIVRE DES FORMES LÉGALES pour la TRANSACTION DES AFFAIRES adapté pour l'usage des MARCHANDS, COMMISS, OUVRIERS, FERMIERS, ainsi qu'à toutes les personnes dans la vie privée. AUSSI.

Table de Profit et d'Escompte; table d'intérêt à 6 et 7 par cent; table d'échange en Angleterre sur différents taux, venant depuis neuf jusqu'à seize par cent de premium; le courant converti en sterling et les sommes d'argent converties en piastres et cents. Par W. H. RICHMOND, Auteur de la "Tenure des Livres en partie double. Prix: 6s-3d par copie, payable lors de la livraison de l'ouvrage. Cet ouvrage est publié en anglais. On s'abonne aux bureaux de ce journal. Québec, 11 nov. 1849.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Chelins et demi par année, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.

AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$5) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent. On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous..... 2s-6d. Chaque insertion subséquente..... 7d. Pour dix lignes et au-dessous..... 3s-4d. Chaque insertion subséquente..... 10d. Pour chaque ligne ensuite..... 4d. Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

Les Messieurs, suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argentes, et à en donner quittance. Montréal..... MM. E. R. Fabre, écr. Trois-Rivières..... P. Nourie, écr. Répigny..... A. Dallaire, Instit. Sherbrooke..... D. V. St. Cyr, Stanstead..... Mr. Pabbé Champeaux, Pointe Lévy..... Paul Thibodeau, Inst. Beaumont..... Chs. LeTallier, écr. St. Thomas, (en bas)..... J. D. Lépine, écr. N. P. Islet..... L. Ballentine, écr. Arp. Ste. Anne la Possétière, Ls. Moreau, écr. N. P. St. Charles, (Riv. Boyer) Dr. Ls. Labrecque, écr. Ile-Verte..... H. Roy, écuver. Rimouski..... John Heath, écr. N. P. St. Simon..... Chs. Frs. Caron, écr. Beauport..... Mr. Pabbé Bernad. Châteaug-Richer..... L. C. LeFrançois, écr. Lotbinière..... J. Filteau, écr. N. P. St. Eustache, (Dist. M.) Damase Robin. St. Jean Port-Joly..... L. Z. Duval, écr. N. P. Malbaie..... Mr. l'abbé Goudbout. St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Beaulieu. St. Michel..... B. Pouliot, écr. N. P. St. Denis, (en bas)..... F. Jorje, écr. N. P. St. Roch des Aulnais..... L. Tremblay, écr. N. P. Rivière du Loup, (en bas)..... J. B. Pouliot, écr. Ste. Foye..... Mr. B. Marquette. Trois-Pistoles..... P. Fournier, écr. St. Germain..... H. Tanguay, March. Rivière Ouelle..... Thos. Bégin, Inst.

Stanislas Drapeau, Propriétaire. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.